



XIROCOURT

Informations municipales
www.xirocourt.fr

info

N°11



1^{er} septembre 2017

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOÛT 2017.

L'an deux mille dix-sept, le vingt neuf août à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la Mairie de XIROCOURT, sous la présidence de Mme. Marie-Hélène PHULPIN, Maire.

PRÉSENTS : Mme. Catherine RENAUD, M. Alexandre ZIMMER, M. Michel SORET, M. Marc FRANÇOIS, M. Laurent VELATI, M. David DUPRÉ, M. André LALLEMAND.

ABSENT : M. Pierre OUALI, M. Xavier MANGEAT, Mme. Anouck REDONNET.

M. Marc FRANÇOIS a été élu secrétaire.

ACCEPTATION DE L'OFFRE D'ACHAT DES ANCIENS LOCAUX DE LA C.C. DE LA PIPISTRELLE

Dans le cadre de la vente du bâtiment, cadastré F n°52, qui hébergeait l'ancienne Communauté de Communes, le Conseil Municipal accepte l'offre présentée par l'agence immobilière VELAINE-IMMO pour un montant de 55000.00€ dont 4500.00€ de frais d'agence, soit un montant net vendeur de 50500.00€
Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer toute pièce relative à la transaction.

RECRUTEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE NON TITULAIRE

Le Conseil Municipal décide de procéder au recrutement d'un adjoint technique non titulaire pour 20 heures par semaine afin de faire face à des accroissements saisonniers d'activité du 01/09/2017 au 30/11/2017.

Il percevra une rémunération calculée sur la base de l'échelon 1 du grade d'adjoint technique, indice brut 347 majoré 325 augmenté des indemnités y afférents.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le contrat de travail renouvelable à durée déterminée à intervenir entre la commune et le candidat retenu.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal décide de confier le nettoyage des locaux de la Mairie à l'entreprise NETTOYAGE DE FRANCE dont le siège social est situé 30 rue de Lebeville à 54740 VAUDEVILLE pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, à compter du 1^{er} septembre 2017.

Suivant devis le montant mensuel de la prestation s'élève à 250.00€ H.T. et 300.00€ T.T.C.

Le Conseil Municipal autorise Mme. le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier.

OUVERTURE DE CRÉDIT

Le Conseil Municipal, décide l'ouverture de crédit suivante, sur le budget du service assainissement, au titre de l'exercice 2017 :

- C/66111 (intérêts des emprunts) : + 46.09€.

Ces crédits seront prélevés sur le compte 6061.

ADJUDICATIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder aux diverses adjudications à intervenir en 2017 :

- Vente des herbes.
- Vente des fruits.
- Menus produits forestiers.
- Petit matériel et mobilier

COMMUNE NATURE

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la commune s'est engagée dans une démarche d'entretien et de gestion des espaces communaux, visant à ne plus utiliser de produits sanitaires, notamment des herbicides, démarche qu'elle souhaite pérenniser.

La Région Grand-Est et les Agences de l'Eau souhaitent mettre à l'honneur les communes engagées dans une démarche respectueuse de l'environnement et contribuant à la préservation des ressources en eau.

Dans ce cadre, il est donc proposé de concourir au dispositif "Commune Nature" en participant à une campagne d'audit, qui permettra d'illustrer et de valoriser le degré d'avancement de chaque commune dans ses pratiques d'entretien des espaces verts et des voiries.

La participation à cette démarche est formalisée par la signature d'une charte d'entretien et de gestion des espaces communaux, à laquelle est annexé le règlement de l'opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-Décide d'inscrire la commune à l'Opération "Commune Nature" au titre de la démarche zéro pesticide, mise en œuvre par la Région Grand Est et les Agences de l'Eau.

-Autorise le Maire à signer la charte correspondante et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

AMÉNAGEMENT/INSTALLATION DES JEUX SUR L'AIRE DE JEUX DU BREUIL

Un filet de protection a été installé entre les jeux et le terrain de multi-activités en début d'été. Depuis la balançoire et le pont suspendu ont été reçus.

Il avait été envisagé que l'installation serait réalisée par les membres du Conseil Municipal, aidés des employés communaux. Il s'avère que cette installation nécessite d'importantes fondations et que la commune ne possède pas le matériel approprié. Le Conseil Municipal décide donc de faire appel à l'entreprise GIRAUD de Xirocourt pour un montant T.T.C. de 970.00€.

ENHERBEMENT DU TROTTOIR RUE DE CHARMES, CÔTÉ DU MADON

Le trottoir le long du Madon, rue de Charmes, est en cours de réfection. Un cheminement en enrobé d'une largeur d'un mètre a été réalisé par EUROVIA. En prévision du projet "zéro phyto" retenu par la commune, il est proposé d'enherber la surface restante afin de permettre un entretien plus aisé.

FONTAINE DE LA RUE DU GÉNÉRAL MICHAUX

La société SADE essayera de réamorcer la fontaine de la rue du Général Michaux en procédant de la même manière que la fois dernière, sous pression d'air à l'aide d'un compresseur.

RÉFECTION DU BAS DE LA RUE DU GÉNÉRAL MICHAUX

L'orage du 09 juin dernier a fortement endommagé le bas de la rue du Général Michaux, les assurances ne prennent pas en charge ce sinistre. Les réparations seront à la charge de la commune.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

A l'occasion des journées européennes du patrimoine la Chapelle Notre Dame de Pitié, construite en 1854 après les épidémies puis restaurée en 1920 et dédiée aux soldats de la paroisse morts pour la France lors de la première guerre mondiale, sera ouverte au public **le samedi 16 septembre et le dimanche 17 septembre 2017 entre 15H00 et 18H00.**

RELÈVE DES COMPTEURS E.D.F.

Il est rappelé que la relève des compteurs électriques aura lieu du **07 septembre au 08 septembre 2017**, merci de faciliter l'accès à votre compteur à l'agent releveur afin de permettre la facturation réelle de vos consommations et la vérification du bon fonctionnement de votre compteur.

En cas d'absence vous pouvez communiquer vos index par internet, site www.enedis.fr ou par téléphone au 09 70 82 53 83 (prix d'un appel local).